



Déclaration de FLSmidth sur l'esclavage moderne 2023

Mai 2024

1. Introduction

Il s'agit de la déclaration 2023 sur l'esclavage moderne du groupe FLSmidth. Elle est préparée conformément aux obligations de déclaration de :

- FLSmidth Pty Ltd (**FLSmidth Australie**) en tant que « entités déclarantes » pertinentes en vertu de la loi australienne de 2018 sur l'esclavage moderne.
- FLSmidth Ltd. (**FLSmidth Canada**) en tant que « entités déclarantes » pertinentes en vertu de la loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

Cette déclaration conjointe couvre les activités de toutes les filiales de FLSmidth, y compris celles d'Australie et du Canada. En raison de la cessation de la majorité de nos activités au Royaume-Uni, nous ne sommes plus soumis aux exigences du Royaume-Uni.

La déclaration pointe les risques liés aux droits humains dans les chaînes d'approvisionnement et les opérations de FLSmidth, en abordant plus particulièrement « l'esclavage moderne » tel que défini à la partie 2, section 12, de la loi australienne de 2018 sur l'esclavage moderne ainsi que le travail forcé et le travail des enfants, tels que décrits dans la loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, partie 2. Afin de tenir compte de toutes les définitions, l'esclavage moderne et le travail forcé seront utilisés de manière interchangeable tout au long du rapport.

La déclaration donne un aperçu des politiques et des processus d'audit de FLSmidth relatifs au risque d'esclavage moderne et doit être considérée comme complémentaire au [Rapport de Développement Durable de FLSmidth 2023](#).

Ce document a été préparé par l'équipe Développement Durable de FLSmidth en collaboration avec les services Achats, Opérations, Conformité et les représentants de FLSmidth Australie et Canada. Il décrit les mesures prises par FLSmidth en relation avec les risques d'esclavage moderne pendant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 ainsi que les priorités pour 2024.

Il s'agit de la quatrième déclaration soumise par FLSmidth Australie en vertu de la loi australienne de 2018 sur l'esclavage moderne, et de la première déclaration soumise en vertu de la loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement. Afin de répondre aux attentes des deux lois, la déclaration est rédigée en anglais et en français.

2. Structure de l'organisation, des opérations et de la chaîne d'approvisionnement

Chez FLSmidth, nous nous positionnons comme un fournisseur de technologies et de services pour l'ensemble du processus pour les industries minières et cimentières mondiales. Notre rôle est d'aider nos clients à améliorer leurs performances opérationnelles, à réduire leurs coûts d'exploitation et à minimiser leur empreinte environnementale.

Notre proposition de valeur repose sur notre expertise industrielle, un socle fondé sur la confiance et la compétence, une équipe de professionnels hautement qualifiés, une implantation importante et un engagement en faveur du développement durable et de l'innovation technologique. Nous exploitons ces atouts pour répondre aux besoins évolutifs de nos clients, en leur assurant une gestion efficace et durable des complexités de leurs secteurs d'activité. Avec notre programme de développement durable MissionZero, nous nous sommes fixé des objectifs pour fournir des solutions pour une exploitation minière et une production de ciment à zéro émission d'ici 2030, soutenant ainsi une transition verte fondée sur des matériaux durables.

Fondée en 1882 et dont le siège social est situé à Copenhague, au Danemark, notre entreprise est présente dans le monde entier. À la fin de 2023, nous comptons près de 9 500 employés. Nous servons des clients dans plus de 150 pays et avons une présence locale dans plus de 60 pays. En 2023, FLSmidth a réalisé un chiffre d'affaires de [24,1 milliards de DKK](#).

Opérations et chaîne d'approvisionnement

FLSmidth est en pleine transformation d'une entreprise d'ingénierie avec un héritage dans la réalisation de grands projets d'investissement vers une entreprise technologique axée sur le service et les offres de produits innovants. Cette transformation s'accompagne d'une simplification et d'une rationalisation importantes de nos opérations.

Pour améliorer davantage la transparence, la responsabilité et la performance financière, nous avons mis en place une structure par ligne d'activité avec une gestion globale du compte de résultat sous chaque ligne de service ou de produit. Cela reflète la simplification de notre modèle opérationnel avec notre empreinte mondiale optimisée pour mieux refléter notre environnement commercial et nos opportunités de croissance à long terme. Notre stratégie met l'accent sur un modèle de gestion des actifs et une configuration rationalisée. Avoir une présence locale pour les services tout en consolidant notre chaîne d'approvisionnement et nos centres d'exécution sont essentiels. Cela garantit une efficacité organisationnelle et une livraison rapide.

En 2023, le groupe FLSmidth a continué à exploiter une chaîne d'approvisionnement mondiale partagée et gérée, mais divisée entre différentes lignes d'activité, avec des configurations plutôt indépendantes. Cependant, certains sujets stratégiques comme le développement durable, y compris l'esclavage moderne, sont toujours alignés sur les lignes d'activité et appliqués à l'échelle mondiale. En ce qui concerne les services, toutes les activités d'approvisionnement opérationnel sont organisées par région, avec des équipes régionales d'approvisionnement de service incluant des ressources d'achat, de contrôle qualité et de logistique dans chacune des régions. Les activités d'approvisionnement stratégique sont gérées de manière centralisée mais les ressources sont réparties dans le monde entier. Dans les lignes d'activité produits et liées au Ciment, l'approvisionnement fonctionne dans une configuration mondiale. Dans notre fonction Fabrication, les équipes d'approvisionnement sont basées sur chaque site de fabrication et sont responsables de toutes les activités opérationnelles. Les activités d'approvisionnement et de sourcing stratégiques sont pensées et pilotées de manière centralisée avec des ressources basées sur différents sites mondiaux.

Nos sites de fabrication internes sont principalement situés en Inde, aux États-Unis, en Afrique du Sud, au Chili et en Chine et nous travaillons également avec plus de 8 700 groupes de fournisseurs à travers le monde pour assurer des livraisons rapides et flexibles. En raison de l'urbanisation croissante et de la concentration géographique des opportunités minières, nous opérons dans un large éventail de pays classés à haut risque, sur la base de certains indices de classification des pays dérivés de la plateforme Responsible Business Alliance.

Opérations de FLSmidth Australie

FLSmidth Australie fait partie du réseau mondial de filiales en propriété exclusive de FLSmidth. Reflétant notre configuration mondiale par ligne d'activité, la ligne d'activité Produits fournit des offres technologiques à nos clients miniers du monde entier, y compris en Australie. La ligne d'activité Service fournit des services après-vente et des solutions, y compris des pièces de rechange, des consommables, des mises à niveau et des rétrofits, etc. aux clients en Australie. En outre, nos opérations australiennes comprennent des fonctions partagées telles que la finance, les ressources humaines, le juridique et l'informatique. Ces fonctions rendent compte de manière centralisée et fournissent un soutien à nos employés dans cette zone et aussi ailleurs. Au 31 décembre 2023, FLSmidth Australie comptait environ 600 employés répartis sur 10 sites opérationnels et a déclaré un chiffre d'affaires consolidé annuel de 525 à 600 millions de dollars australiens.

Opérations de FLSmidth Canada

FLSmidth Canada fait partie du réseau mondial de filiales en propriété exclusive de FLSmidth. FLSmidth Canada fournit à nos clients des secteurs minier et cimentier des solutions de service et de technologie. Nos activités minières et cimentières sont gérées sous des directions différentes et disposent de leurs propres configurations de produits et de services. Reflétant notre configuration par ligne d'activité minière, la ligne d'activité Produits fournit des offres technologiques à nos clients miniers du monde entier, y compris au Canada. La ligne d'activité Service fournit des services après-vente et des solutions, y compris des pièces de rechange, des consommables, des mises à niveau et des rétrofits, etc. à nos clients de la région. En outre, nos opérations canadiennes comprennent des fonctions partagées comme la finance, les ressources humaines et l'informatique. Ces fonctions rendent compte de manière centralisée et fournissent un soutien à nos employés dans cette géographie et aussi ailleurs. Au 31 décembre 2023, FLSmidth a comptait environ 150 employés répartis sur 6 sites opérationnels et a déclaré un chiffre d'affaires consolidé annuel de 122 687 183 millions de dollars canadiens.

En 2023, les fonctions d'approvisionnement australiennes et canadiennes ont été intégrées au sein des opérations d'approvisionnement mondiales de FLSmidth et réparties entre les lignes d'activité respectives, résultant de l'application universelle de notre chaîne d'approvisionnement mondiale partagée et gérée, comme décrit plus en détail dans le chapitre ci-dessus (Opérations et chaîne d'approvisionnement).

3. Politiques et gouvernance

En tant qu'entreprise mondiale opérant dans les secteurs minier et cimentier, nous reconnaissons les risques potentiels liés aux droits humains dans notre chaîne de valeur. Nous nous engageons à respecter tous les droits humains internationalement reconnus de nos employés, clients, fournisseurs, autres partenaires commerciaux et des communautés dans lesquelles nous opérons, y compris la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective ; l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ; l'abolition du travail des enfants ; l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession ; ainsi que de fournir un environnement de travail sûr et sain.

Les droits humains chez FLSmidth, y compris l'esclavage moderne, font donc partie de nos piliers stratégiques et sont mis en œuvre par le biais de plusieurs politiques et procédures. FLSmidth et ses filiales s'engagent à mener leurs activités de manière responsable et à respecter les droits humains dans toute leur chaîne de valeur. Notre engagement est décrit dans notre Politique des droits de humains. Nous interdisons toute forme d'esclavage moderne (y compris, mais sans s'y limiter, le travail forcé, la traite des êtres humains, le travail des enfants et la servitude pour dettes) dans toutes nos opérations et notre chaîne de valeur. FLSmidth ne tolère ni ne contribue aux menaces ou aux attaques contre les défenseurs des droits humains en relation avec nos opérations et notre chaîne de valeur. En outre, notre engagement est décrit dans la politique de conduite de FLSmidth et dans notre code de conduite des fournisseurs. Facilité par la conformité, notre travail sur les droits humains est guidé de manière transversale par l'hygiène et la sécurité, les ressources humaines, la chaîne d'approvisionnement durable et la conformité.

La prévention de l'esclavage moderne au sein de FLSmidth fait partie intégrante des responsabilités de la conformité via une fonction dédiée aux droits humains. Le rôle de cette fonction est de superviser la déclaration sur l'esclavage moderne ainsi que les processus connexes visant à identifier, informer et atténuer les risques d'esclavage moderne dans les opérations et les relations commerciales de FLSmidth. Ces processus permettent à la direction de prendre les mesures de réparation appropriées en cas d'esclavage moderne identifiés. La supervision ultime des droits humains chez FLSmidth relève du comité

d'audit, de risque et de reporting ESG du conseil d'administration de FLSmidth. Le comité reçoit une mise à jour trimestrielle sur toutes les questions de conformité, y compris sur les droits humains. Le directeur juridique et stratégique est responsable de la mise en œuvre de notre engagement en matière de droits humains et de la prise de décision concernant les questions relatives aux droits humains. Dans les cas graves, la prise de décision est remontée au PDG du groupe. C'est au service conformité qu'incombe la responsabilité de faciliter le travail opérationnel sur les droits humains dans les différents départements.

Nos politiques en bref

Politique des droits humains

Notre politique des droits humains définit l'engagement de FLSmidth afin que nos activités commerciales ne causent aucun préjudice. Dans le cadre de cet engagement, nous respectons les droits humains fondamentaux tels qu'énoncés par les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains. En outre, nous menons nos activités conformément aux normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du travail, qui mettent en avant l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Mécanisme de réclamation et procédure de réparation et ligne d'alerte

Nous prenons au sérieux toute allégation selon laquelle les droits humains ne sont pas respectés dans nos opérations ou nos relations commerciales. Notre ligne d'alerte sert d'outil pour déposer des plaintes et notre mécanisme de réclamation et de réparation décrit comment déposer un rapport de plainte pour violation des droits humains. Tous les employés de FLSmidth, ainsi que les parties externes, sont encouragés à signaler toute suspicion de violation des droits humains via le mécanisme de réclamation, y compris les violations survenant sur les sites des partenaires commerciaux. Ainsi, nous visons à fournir un accès à des recours à toute personne qui a été témoin ou victime d'une violation potentielle des droits humains liée à notre conduite ou à nos activités commerciales.

Code de conduite des fournisseurs

Le code de conduite des fournisseurs de FLSmidth garantit une approche responsable de l'approvisionnement en définissant nos attentes vis-à-vis des fournisseurs. Nous utilisons ainsi notre levier d'achat en exigeant le respect des cadres relatifs aux droits humains dans notre chaîne d'approvisionnement. Le code de conduite des fournisseurs précise les exigences relatives aux droits humains, au travail, à la santé et à la sécurité, à l'environnement, à la conformité et aux systèmes de gestion. Il est basé sur les exigences de l'industrie établies par la Responsible Business Alliance. La raison étant que nous voulons nous aligner sur les autres entreprises qui fixent des objectifs similaires à leurs fournisseurs, ce qui facilite la conformité de ces derniers.

4. Politiques et gouvernance

En tant qu'entreprise mondiale opérant dans les secteurs de l'exploitation minière et du ciment, nous sommes conscients des risques potentiels liés aux droits de l'homme dans notre chaîne de valeur. Nous nous engageons à respecter tous les droits de l'homme internationalement reconnus de nos employés, clients, fournisseurs, autres partenaires commerciaux et des communautés dans lesquelles nous opérons, y compris la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, l'abolition du travail des enfants, l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession et la mise en place d'un environnement de travail sûr et salubre.

Les droits de l'homme chez FLSmidth, y compris l'esclavage moderne, font donc partie de nos piliers stratégiques et sont mis en œuvre par le biais de plusieurs politiques et procédures. FLSmidth et ses filiales s'engagent à mener leurs activités de manière responsable et à respecter les droits de l'homme tout au long de notre chaîne de valeur. Notre engagement est décrit sur notre [politique des droits de l'homme](#). Nous interdisons le recours à toute forme d'esclavage moderne (y compris, mais sans s'y limiter, le travail forcé, la traite des êtres humains, le travail des enfants et la servitude pour dettes) dans l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne de valeur. FLSmidth ne tolère ni ne contribue aux menaces ou aux attaques contre les défenseurs des droits de l'homme dans le cadre de ses activités et de sa chaîne de valeur. En outre, notre engagement est décrit dans la politique du code de conduite de FLSmidth et dans le code de conduite de nos fournisseurs. Facilitée par la conformité, notre action en faveur des droits de l'homme est guidée de manière transversale par la santé et la sécurité, le personnel, la chaîne d'approvisionnement durable et la conformité.

La prévention de l'esclavage moderne au sein de FLSmith fait partie intégrante des responsabilités de la Conformité par le biais d'une fonction dédiée aux droits de l'homme. Cette fonction consiste à superviser la déclaration sur l'esclavage moderne ainsi que les processus connexes permettant d'identifier, d'informer et d'atténuer les risques d'esclavage moderne dans les opérations et les relations commerciales de FLSmith. Ces processus permettent à la direction de prendre des mesures correctives appropriées en cas d'identification de cas d'esclavage moderne. La surveillance ultime des droits de l'homme au sein de FLSmith relève du comité d'audit, de risque et de rapport ESG du conseil d'administration de FLSmith. Le comité reçoit une mise à jour trimestrielle sur toutes les questions de conformité, y compris les droits de l'homme. Le directeur juridique et stratégique est responsable de la mise en œuvre de notre engagement en matière de droits de l'homme et de la prise de décision concernant les questions relatives aux droits de l'homme. Dans les cas graves, la décision est transmise au directeur général du groupe. La responsabilité de faciliter le travail opérationnel sur les droits de l'homme dans tous les départements incombe au service de conformité.

Sous-politique sur les minerais de conflit

La sous-politique sur les minerais de conflit décrit les bases des règles relatives aux minerais de conflit, y compris la cartographie des minerais de conflit dans notre chaîne d'approvisionnement et la manière de traiter tout problème identifié.

Les politiques et le système de gouvernance susmentionnés s'appliquent à l'ensemble du groupe FLSmith, y compris à FLSmith Australie et FLSmith Canada et aux interactions directes de ces entités avec leurs clients et partenaires commerciaux respectifs.

5. Identifier et gérer les risques d'esclavage moderne

Notre activité est exposée à des risques en raison de la complexité de notre chaîne d'approvisionnement et du fait que nous nous approvisionnons dans des régions où les préoccupations en matière d'environnement et des droits humains sont importantes. Pour relever ces défis, nous adoptons une approche proactive et collaborative, en adhérant aux normes internationales pour promouvoir des opérations éthiques et durables. Cet engagement est fondamental pour garantir l'intégrité et la transparence de nos opérations tout au long de la chaîne de valeur.

En 2023, nous avons réalisé notre première évaluation complète de l'importance des droits humains, qui a impliqué l'engagement de parties prenantes internes. Cette évaluation a permis d'identifier sept domaines d'intervention : environnement de travail sûr, normes du travail, travail forcé et travail des enfants, accès aux voies de recours, impacts environnementaux, discrimination, harcèlement et égalité des chances et corruption. Dans ces domaines, les premières questions que nous aborderons sont les conditions de travail sûres, les heures de travail (qui font partie des normes du travail), le travail forcé et l'accès aux voies de recours. La première étape consistera à évaluer nos activités actuelles au regard des conventions pertinentes de l'Organisation internationale du travail et des principes directeurs des Nations Unies. Les plans d'action que nous élaborerons constitueront la base de nos nouveaux indicateurs de performance en matière de droits humains à l'avenir.

Risques liés à nos activités

Sur la base de l'évaluation actuelle des risques, nous estimons que le risque d'esclavage moderne est faible dans le cadre de nos propres activités. La plupart des défis auxquels nous sommes confrontés concernent les conditions de travail, dont certains aspects ne sont pas conformes aux normes internationales, et nous continuons à surveiller et à améliorer nos pratiques.

Risques dans la chaîne d'approvisionnement

Actuellement, 30 % des dépenses de nos fournisseurs se font dans des pays où le risque de travail forcé est élevé, ce qui indique un problème potentiel en matière de droits humains. D'après les évaluations internes des risques, le principal risque d'esclavage moderne dans la chaîne d'approvisionnement de FLSmith est lié aux régions géographiques des pays dans lesquels nous opérons. Les trois principaux pays présentant un risque élevé de travail forcé et de travail des enfants restent l'Inde, la Chine et le Brésil.

6. Procédure d'audit

Les risques d'esclavage moderne liés à nos relations d'affaires sont évalués au moyen de processus systématiques d'audit. Nos pratiques d'audit sont alignées sur notre engagement plus large en faveur de

pratiques commerciales responsables et durables. Nous améliorons continuellement ces pratiques dans le cadre de nos efforts pour respecter les normes internationales en matière d'audit, telles que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les lignes directrices de l'OCDE en matière d'audit pour une conduite responsable des entreprises.

Dans nos activités, le processus structuré d'audit a débuté en 2022 lorsque nous avons mis en place des évaluations des droits humains sur nos sites de production, où les cols bleus peuvent être plus vulnérables.

Dans la chaîne d'approvisionnement, un processus en place depuis 2018 permet d'examiner les fournisseurs en matière de durabilité. Ce screening comprend des questions spécifiques sur les droits humains. L'examen est effectué sur place lors de la visite de nos fournisseurs. Les fournisseurs sont invités à combler toute lacune dans la mise en œuvre des exigences par le biais d'un plan d'amélioration assorti d'un calendrier, en consultation avec FLSmidth. Par la suite, des examens périodiques et des suivis sont effectués régulièrement. Pour les fournisseurs clés, nous surveillons les mises à jour des médias, afin de garantir des réponses rapides aux préoccupations émergentes.

Depuis la Déclaration sur l'esclavage moderne de 2022, nos activités d'audit et d'évaluation n'ont pas identifié de cas d'esclavage moderne dans les lieux où nos produits ou services sont utilisés, ni dans ceux où nous nous approvisionnons.

Le risque d'esclavage moderne dans la chaîne d'approvisionnement spécifique de FLSmidth Australie et FLSmidth Canada est constitué dans la chaîne d'approvisionnement globale de FLSmidth et fait donc partie de la même évaluation des risques, des processus d'audit et des comptes rendus du groupe FLSmidth.

7. Notre action en 2023

En 2023, nous nous sommes efforcés de rendre plus opérationnelle l'action en faveur des droits humains. Nous avons créé un groupe de travail interfonctionnel sur les droits humains qui a joué un rôle clé dans la finalisation de l'évaluation de l'importance des droits humains. Les membres du groupe représentent les fonctions de conformité, d'approvisionnement, de vente, d'hygiène et de sécurité, de personnel et de fabrication. Le groupe est présidé par le directeur juridique et stratégique et géré par notre responsable des droits humains, qui oriente les travaux. En intégrant le travail sur les droits humains dans les fonctions, nous visons une meilleure intégration de notre politique des droits humains dans l'entreprise.

L'évaluation des droits humains dans le cadre de nos propres activités est restée une priorité en 2023. Nous avons mené deux évaluations, l'une à Arakkonam (Inde) et l'autre à Qingdao (Chine). Nous avons également mené une évaluation des droits humains auprès d'un fournisseur à Qingdao, qui a révélé des problèmes de santé et de sécurité dus au non-respect de notre Code de conduite des fournisseurs. Cela souligne la nécessité de fournir la formation nécessaire lors de l'intégration de nouveaux fournisseurs.

Chaîne d'approvisionnement

Étant donné qu'environ 30 % de nos dépenses fournisseurs se font dans des pays où le risque de travail forcé est élevé, nous nous concentrons explicitement sur cette partie spécifique de nos dépenses en surveillant nos fournisseurs afin d'atténuer le risque lié aux droits humains dans ces régions. Nous avons introduit une nouvelle mesure de performance en 2023 pour suivre nos évaluations de fournisseurs sur site, dans lesquelles nous évaluons la performance de nos fournisseurs en matière de durabilité en ce qui concerne le travail, l'hygiène et la sécurité, l'environnement, la conformité et les systèmes de gestion. Pour optimiser nos efforts, nous avons sélectionné 204 fournisseurs à évaluer sur la base de certains critères fondés sur le risque et, en 2023, nous avons évalué 80 % de ces fournisseurs.

Minéraux de conflit

Dans le cadre de notre engagement croissant à répondre aux préoccupations liées aux minéraux de conflit, nous avons lancé un outil numérique pour gérer et documenter les efforts en la matière. Cet outil nous permet de collaborer plus étroitement avec les fournisseurs afin de mieux comprendre les défis potentiels. Nous documentons également le processus d'audit concernant les minéraux de conflit, qui servira de ressource interne importante, améliorant la cohérence et la clarté de notre approche. En 2024, nous mettrons à jour notre politique en matière de minéraux de conflit afin de mieux refléter les processus

actuels. Le champ d'application des demandes des fournisseurs inclura les minéraux 3TG (tantale, étain, tungstène et or) et le cobalt.

Partenariats

Dans le prolongement de notre engagement auprès des parties prenantes externes et des initiatives industrielles, nous avons rejoint la *Responsible Business Alliance*, qui est la plus grande coalition industrielle au monde dédiée à la responsabilité sociale des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Grâce à cette adhésion, nous cherchons à renforcer notre travail sur une chaîne d'approvisionnement responsable, y compris l'approvisionnement responsable en minéraux.

Pour relever le défi de l'approvisionnement responsable en minéraux, en faisant également partie des chaînes d'approvisionnement en fournissant des produits et des services à l'industrie minière, nous continuons à être membres de l'Initiative pour les minéraux responsables. Grâce à cette initiative, nous avons accès à davantage de connaissances et de ressources pour prendre des décisions éclairées et nous approvisionner de manière responsable.

8. Formation

Nous pensons que le renforcement des capacités de nos propres employés est l'un des facteurs clés de la création d'une chaîne de valeur exempte d'esclavage moderne. Pour nous assurer que nos engagements sont bien ancrés dans l'entreprise, nous proposons une série de cours de formation axés sur les droits humains. Les employés peuvent accéder à des informations sur notre politique en matière de droits humains et sur nos programmes de formation sur notre site web interne.

En 2023, nous avons continué à faire participer les employés à la formation en ligne sur les droits humains, qui est désormais obligatoire pour tous les employés qui rejoignent FLSmith. Cette formation en ligne fournit une introduction générale aux droits humains, aux défis auxquels nous sommes confrontés à FLSmith et à ce que nous pouvons faire pour prévenir les impacts négatifs. Ce cours est disponible en sept langues, ce qui le rend plus accessible et élargit son champ d'application pour englober davantage de régions à risque. En 2023, environ 60 % des employés ont suivi des cours d'apprentissage en ligne sur les droits humains. Ce chiffre est encore inférieur à notre objectif, mais représente une amélioration significative par rapport au pourcentage de 30 % en 2022 et reste étroitement surveillé pour atteindre le taux d'achèvement souhaité.

En 2023, nous avons organisé une formation en personne sur les droits humains pour les fonctions d'approvisionnement, de vente et de fabrication. La formation comprend des conseils sur la manière d'atténuer les risques de travail forcé, asservi et obligatoire dans notre chaîne de valeur, ainsi que des études de cas réels anonymisés pour aider nos collègues à identifier d'éventuelles violations des droits humains et leur fournir des outils pour créer un impact positif. En 2023, nous avons formé 214 employés dans tous nos sites mondiaux, en personne si possible et en ligne dans le cas contraire. Cette formation est un moyen important de renforcer les capacités internes et un élément essentiel de notre plan d'engagement des parties prenantes. Nous poursuivrons cet engagement en 2024, en mettant l'accent sur notre fonction RH.

9. Accès aux voies de recours

Bien que nous cherchions à éviter de causer ou de contribuer à des impacts négatifs sur les individus et les communautés, nous reconnaissons qu'ils peuvent se produire. Nous reconnaissons qu'il est de notre responsabilité d'offrir un accès à la réparation lorsque notre conduite commerciale a entraîné des répercussions négatives sur ces droits. Nous avons donc facilité l'accès au système de réclamation et de respect des droits humains en utilisant notre [ligne téléphonique d'alerte](#) existante, car il s'agit d'un moyen confidentiel et efficace de signaler des griefs. Notre [mécanisme de réclamation](#) et notre [procédure de remédiation](#) décrivent le processus de dépôt et de résolution des réclamations. En outre, nous cherchons constamment à améliorer l'accès des groupes les plus vulnérables de notre chaîne de valeur aux mécanismes de règlement des griefs.

En 2023, nous n'avons reçu aucun rapport classé dans la catégorie des griefs relatifs aux droits humains.

10. Perspectives d'avenir

La prévention de l'esclavage moderne est un processus continu qui nécessite une évaluation constante des pratiques, un engagement avec les parties prenantes concernées ainsi qu'une planification et une

vigilance à long terme. En 2024, nous continuons à nous appuyer sur les fondements de nos pratiques d'audit que nous avons préparés au cours des années précédentes. Nous avons mis en place un processus solide d'évaluation de nos pratiques, dans le cadre duquel les progrès peuvent être mesurés et documentés.

Évaluation des risques et outils

En 2024, nous continuons à mettre davantage l'accent sur nos processus d'évaluation des risques pour les fournisseurs, nos propres opérations et les clients, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur. Cet examen vise à renforcer l'alignement et à mettre en place des processus cohérents basés sur les risques. Tout en améliorant le processus, nous améliorerons également nos modèles, notre documentation et la collecte des données, pour des processus plus efficaces et mieux documentés.

Prévenir les dommages

Sur la base de notre évaluation de l'importance des droits humains, les premières questions que nous aborderons sont les conditions de travail sûres, les heures de travail (qui font partie des normes du travail), le travail forcé et l'accès à des voies de recours. La première étape consistera à évaluer nos activités actuelles au regard des conventions pertinentes de l'Organisation Internationale du Travail et des principes directeurs des Nations Unies. Les plans d'action constitueront la base de nos nouveaux indicateurs de performance en matière de droits humains à l'avenir.

Renforcement des capacités

En 2024, nous continuerons à former tous les employés et nous poursuivrons les sessions d'approfondissement avec les fonctions concernées. Nous continuons à nous concentrer sur les achats et les ventes et nous ajouterons la gestion de nos propres sites de production, en collaboration avec les collègues responsables de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement et des RH.

Nous continuons à avoir une communication interne permanente au sein de FLSmidth, où, par le biais de campagnes et de partage des connaissances, nous pouvons sensibiliser davantage l'organisation.

Engagement des parties prenantes et gouvernance

En 2024, nous prévoyons de recueillir davantage de commentaires en externe, afin de répondre aux besoins des titulaires de droits. Nous prévoyons de mettre en place une gouvernance autour de la collecte et de l'utilisation active du retour d'information afin d'améliorer nos pratiques.

Annexe 1 : Structure, opérations et chaînes d'approvisionnement de FLSmidth Australie

Entités déclarantes :

FLSmidth Pty Ltd (ABN 85 000 221 590) est une société propriétaire de droit australien. Il s'agit de la principale entité opérationnelle du groupe FLSmidth en Australie et d'une entité déclarante aux fins de la *loi sur l'esclavage moderne de 2018*.

Structure :

FLSmidth Pty Ltd est une filiale à 100 % du groupe FLSmidth, dont FLSmidth & Co A/S (Danemark) est la société mère ultime. FLSmidth Pty Ltd est également la société holding de plusieurs entités historiques dormantes et non opérationnelles en Australie qui n'ont pas réalisé d'opérations commerciales au cours de la période de référence.

Au cours de l'année civile 2023 faisant l'objet de la présente déclaration, seules deux filiales détenues à 100 % par FLSmidth Pty Ltd (à savoir FLSmidth ABON Pty Ltd ABN 20 004 703 002 et FLSmidth Industrial Solutions (Australia) Pty Ltd) étaient des entités commerciales actives en Australie. Aucune de ces filiales n'a atteint le seuil de revenu annuel pour être considérée comme une entité de déclaration distincte aux fins de la *loi sur l'esclavage moderne de 2018*.

FLSmidth Pty Ltd détient également une participation dans la coentreprise opérationnelle Intertek Robotic Laboratories Pty Ltd, mais la gestion et le contrôle quotidien des opérations et de la chaîne d'approvisionnement de cette entité ne relèvent pas de FLSmidth.

Opérations et chaînes d'approvisionnement :

FLSmidth Australie fournit à nos clients des secteurs de l'exploitation minière et du ciment des services et des solutions technologiques. Au 31 décembre 2023, FLSmidth Pty Ltd et ses filiales actives en Australie employaient environ 600 personnes réparties sur 10 sites/bureaux opérationnels.

Annexe 2 : Structure, opérations et chaînes d'approvisionnement de FLSmidth Canada

Entités déclarantes :

FLSmidth Ltd (numéro d'entreprise 1516256-4) est une société fédérale canadienne. Il s'agit de la principale entité opérationnelle du groupe FLSmidth au Canada et d'une entité déclarante aux fins de la loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

Structure :

FLSmidth Ltd est une filiale à part entière du groupe FLSmidth, dont FLSmidth & Co A/S (Danemark) est la société mère ultime. FLSmidth Ltd. est la seule entité canadienne au Canada depuis la fusion de FLSmidth Ltd. (Corporation No. 1180382) avec FLSmidth Industrial Solutions (Canada) Inc. (Corporation No. 091289) le 30 juin 2023.

Au cours de l'année civile 2023 faisant l'objet de la présente déclaration, les entités susmentionnées étaient les seules entités canadiennes du groupe FLSmidth actives au Canada.

Opérations et chaînes d'approvisionnement :

FLSmidth Canada fournit aux clients du secteur minier des solutions en matière d'ingénierie, d'équipement et de services. Au 31 décembre 2023, FLSmidth Ltd employait environ 152 personnes réparties sur 6 sites/bureaux opérationnels.

Consultation des entités détenues / contrôlées

Les entreprises détenues ou contrôlées par les entités déclarantes identifiées ont été consultées dans le cadre de l'élaboration de cette déclaration commune, le cas échéant.

Les responsables concernés et les parties prenantes internes de chacune des entités comptables

australiennes et canadiennes couvertes par cette déclaration ont participé à la préparation de cette déclaration commune.

Les conseils d'administration de FLSmith Pty Ltd en Australie et de FLSmith Ltd. au Canada se sont notamment réunis pour examiner et approuver le contenu de la présente déclaration.

Comme indiqué ci-dessus, en raison du statut des filiales enregistrées de FLSmith Pty Ltd et du fait qu'elles ont toutes des administrateurs communs avec FLSmith Pty Ltd, aucune consultation formelle n'a été nécessaire ni entreprise en ce qui concerne ces entités.

Déclaration relative à l'approbation et à la signature de la déclaration sur l'esclavage moderne

Cette déclaration a été approuvée par le conseil d'administration de FLSmidth et est signée par le PDG du groupe, le Président de la région Asie-Pacifique, Ventes et Services, et le Président de la région Amérique du Nord, Ventes et Services. Cette déclaration commune a été approuvée par le principal organe directeur de FLSmidth Pty Ltd (son conseil d'administration) et de FLSmidth Ltd, par le biais d'une résolution du conseil d'administration confirmant la même chose.

Conformément aux exigences de la loi, et en particulier de son article 11 (*loi canadienne relative à la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*), j'atteste que j'ai examiné les informations contenues dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. Sur la base de mes connaissances et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont véridiques, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la loi, pour l'année de référence mentionnée ci-dessus.



28 May 2024

Mikko Keto

Président Directeur Général
FLSmidth & Co. A/S

J'ai le pouvoir d'engager FLSmidth & Co. A/S



27 May 2024

Jason Elks

Président de la région Asie-Pacifique, Ventes et Services
Directeur - FLSmidth Pty Ltd

J'ai le pouvoir d'engager FLSmidth Pty Ltd.

[SIGNATURE]



24 May 2024

Marnus Fick

Président, Minier pour l'Amérique du Nord, Ventes et Services
Directeur - FLSmidth Ltd.

J'ai le pouvoir d'engager FLSmidth Ltd.

Follow us here / Suivez-nous ici



flsmidth.com/linkedin



flsmidth.com/twitter



flsmidth.com/facebook



flsmidth.com/instagram



flsmidth.com/youtube



flsmidth.eco/contact

Copyright © 2024 FLSmidth A/S. All Rights Reserved.